



Félix DE BELLOY
Président de l'Îlot

En 2021, l'Îlot a élaboré un plan de développement stratégique visant à renforcer sa capacité d'accueil et d'accompagnement auprès des personnes en situation de grande précarité, notamment celles ayant connu la prison ou étant sous main de justice. Dans ce cadre, en 2024, 2 200 personnes ont bénéficié de notre accompagnement global et personnalisé pour accéder à un logement, à l'emploi, à la santé et retisser des relations sociales structurantes et durables, soit une progression de 66 % par rapport à 2019.

Par ailleurs, afin d'éviter les ruptures de parcours à la sortie de prison, moment où le risque de récidive est extrêmement fort, l'Îlot multiplie ses interventions en milieu pénitentiaire. Ainsi, « dedans » comme « dehors », nous mettons tout en œuvre pour lever les freins qui pourraient conduire une personne à la récidive et qui entravent sa réinsertion durable.

Ce travail en profondeur ne saurait se poursuivre sans le soutien déterminant de nos donateurs. Votre engagement à nos côtés permet à l'Îlot de garantir à chacun une véritable chance de reconstruction, et de contribuer à l'édification d'une société plus juste, plus sûre et plus solidaire.

> SOMMAIRE

- L'accompagnement global de l'Îlot pour se reconstruire sans récidiver P.2
- « De personne fatiguée et désabusée, il est passé au sourire » P.3
- Avec Diagorient, l'Îlot valorise les compétences des bénéficiaires P.3
- Renforcez votre engagement en devenant membre de l'Îlot P.4
- Le parcours de Pierre Audigier P.4

AGIR POUR RECONSTRUIRE DES VIES ET RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE

Depuis plus de 55 ans, l'Îlot assure une mission sociale essentielle, au service de l'humain et de la sécurité collective.



L'action de l'Îlot se déploie à travers plus de 30 dispositifs répartis dans trois régions : Île-de-France, Hauts-de-France et Var. Nos Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), nos logements diffus et en intermédiation locative (IML, logement loué par l'Îlot pour des personnes proches de l'autonomie), nous permettent de proposer des parcours adaptés à chaque situation, comme le dispositif « Le Logement

d'Abord 2 » pour les jeunes sortants de détention, ou encore l'IML dans le Var pour des familles auparavant logées en hôtel. Parce que l'emploi est aussi un levier puissant de remobilisation, l'Îlot propose des chantiers d'insertion en cuisine, mécanique,

recyclage textile, maraîchage, numérique... ainsi que des parcours de qualification et des programmes d'accompagnement socioprofessionnel.

Nous intervenons également en prison pour initier une dynamique de réinsertion avant la sortie. Nous

agissons aussi en matière de santé grâce aux Lits halte soins santé (LHSS) et à un réseau de partenaires en santé mentale et addictologie. Enfin, nous favorisons la reconstruction des

liens sociaux et familiaux, grâce à un accompagnement bienveillant, notamment auprès des parents fragilisés. À l'Îlot, chaque personne accueillie est considérée dans toutes ses dimensions, pour l'aider à reconstruire un avenir digne et durable.

**l'Îlot propose
des chantiers
d'insertion en cuisine,
mécanique, recyclage
textile, maraîchage,
numérique...**

L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL DE L'ÎLOT POUR SE RECONSTRUIRE SANS RÉCIDIVER

Hébergement, emploi, santé, liens sociaux et familiaux : la méthode de l'Îlot repose sur la restauration des quatre piliers fondamentaux, adaptée à chaque histoire de vie, pour garantir une insertion durable.

L'hébergement, une base rassurante indispensable

Sortir de détention sans solution de logement, c'est risquer l'errance, l'isolement et la rechute. Face à ce risque, l'Îlot offre des hébergements adaptés : hébergement d'urgence, Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), studios individuels... « *Mon studio est agréable, j'y ai tout ce qu'il me faut. C'est bon de retrouver son intimité.* » confie Patricia*, une ancienne détenue de 28 ans, accueillie en placement extérieur au CHRS Val-de-Marne jusqu'à la fin de sa peine et qui reprend ainsi progressivement son autonomie. Un logement sûr permet aussi de renouer avec ses droits, sa santé et sa vie de parent. « *C'est comme un vrai appartement. Je peux y accueillir mes enfants, c'est très rassurant* », ajoute Edwige*, 37 ans.

L'emploi, une clef incontournable pour se réinsérer

L'accès à l'emploi est un défi pour des personnes souvent peu qualifiées et dont l'estime de soi est très faible. C'est un levier essentiel de resocialisation. Nos Ateliers et chantiers d'insertion (ACI), nos formations et programmes d'accompagnement permettent de franchir les obstacles. « *Le TIG (Travail d'intérêt général) pédagogique [lancé par l'Îlot, ndlr] peut nous aider à trouver une voie professionnelle, nous canaliser et nous faire grandir. On a une 2e chance* », témoigne Apolline*, 27 ans, qui met à profit ses heures de TIG à l'Îlot pour préparer sa recherche d'emploi ou de formation. Pour Emmanuel*, 36 ans, salarié de l'ACI de l'Îlot au sein du Centre pénitentiaire de Beauvais, « *le gros plus de l'Îlot, c'est l'accompagnement. On est vraiment suivis, avec des rendez-vous réguliers.* »



La santé, un enjeu majeur

« *Nombre de nos bénéficiaires sont allés en prison pour des faits commis en état d'ébriété. Ils ont en plus des problèmes*

psychologiques, et de consommation de stupéfiants. Donc nous menons en parallèle de l'accompagnement administratif, celui des soins via les partenariats », explique Carine Romain, une des éducatrices spécialisées de l'association. L'Îlot mobilise ainsi différents partenaires pour apporter des réponses aux bénéficiaires et les aider à retrouver une santé indispensable pour réaliser les efforts que demande la réinsertion. Comme le dit Patricia* : « *j'ai commencé un suivi psy. Cela fait partie de mes obligations judiciaires. Ce n'est pas une demande de ma part, mais j'adhère à cette démarche.* »

Les liens sociaux et familiaux, le ciment de la réussite



L'isolement et le rejet social compliquent la reconstruction. Activités collectives, soutien à la parentalité, médiations... L'Îlot agit pour retisser des liens solides et durables. « *On se voit entre copines du CHRS. On papote, on écoute de la musique. Ça fait du bien* », sourit Patricia*. Nos équipes sont particulièrement à l'écoute des femmes, souvent mères de famille, dont l'éloignement d'avec leurs enfants est source de très grandes souffrances. Un suivi et un accompagnement leur sont proposés pour leur permettre d'assumer leur parentalité et de s'appuyer sur les liens familiaux pour reprendre le cours d'une vie ordinaire. « *Mon objectif, c'est de retravailler le plus tôt possible et retrouver mes enfants. Tout est en bonne voie* », explique Edwige*.

À l'Îlot, la réinsertion se construit avec la personne, à son rythme, en tenant compte de ses traumatismes, de ses envies et de ses freins. Parce qu'accompagner quelqu'un vers sa seconde chance, c'est bâtir une société plus juste et plus sûre pour tous, l'Îlot a besoin du soutien indéfectible de ses généreux donateurs.

*Le prénom a été modifié.

**AGIR
AVANT LA
SORTIE**

**« DE PERSONNE FATIGUÉE
ET DÉSABUSÉE, IL EST
PASSÉ AU SOURIRE »**



Échanges avec Ariane et Franck, chargés de mission « emploi » au sein des programmes d'accompagnement socioprofessionnel « dedans-dehors » en Île-de-France.

Pourquoi avez-vous rejoint l'Îlot ?

ARIANE : L'association combine plusieurs volets : l'hébergement, emploi et un accompagnement socioprofessionnel approfondi. Cette approche tripartite me semblait essentielle pour assurer une réinsertion réussie.

FRANCK : J'ai rejoint l'Îlot, car l'association propose un accompagnement global et sur-mesure qui répond aux multiples besoins des personnes en réinsertion.

Comment se déroule le programme d'accompagnement dedans-dehors ?

FRANCK : Ce programme, composé d'entretiens individuels pour lever certains freins et préparer le projet professionnel à la sortie, démarre dès la détention. Ensuite, les bénéficiaires participent à des ateliers collectifs, où l'on fait par exemple des simulations d'entretien d'embauche. Le but est de rendre l'accompagnement plus progressif et efficace, et assurer une passerelle vers l'emploi à l'extérieur.

ARIANE : À l'intérieur, les bénéficiaires ont un entretien individuel le matin et un atelier collectif obligatoire l'après-midi. Le programme dure six semaines et comprend six ateliers. Hors des murs, nous proposons une diversité d'activités : sorties culturelles, ateliers autour des techniques de recherche d'emploi, etc.

Est-ce que les bénéficiaires constatent des améliorations dans leur quotidien ?

FRANCK : J'ai un cas actuellement que je suis depuis la maison d'arrêt de Villepinte. C'était quelqu'un qui avait eu une longue peine, sans diplôme ni expérience professionnelle déclarée. Il a connu un moment difficile car le procureur n'était pas d'accord pour une sortie aménagée. Il a fallu le rassurer et lui montrer que l'accompagnement continuerait malgré tout. Petit-à-petit, il a retrouvé de la motivation. De personne fatiguée et désabusée, il est passé au sourire en venant aux entretiens. Il a obtenu son aménagement et est sorti via un programme d'accompagnement avec France Travail et l'Îlot.

**VIVRE
À L'ÎLOT**

AVEC DIAGORIENTE, L'ÎLOT VALORISE LES COMPÉTENCES

L'Îlot a noué un partenariat avec Diagoriente, une start-up d'État au service des parcours et des transitions professionnelles.

Le « jeu du recruteur », « l'introduction aux compétences », « identifier une piste à partir de ses expériences » ...ces ateliers, et une quarantaine d'autres modules, permettent aux Conseillers en insertion professionnelle (CIP) de l'Îlot, de révéler et valoriser les compétences des bénéficiaires. Ces équipes vont aussi gagner en efficacité : cet outil harmonisé et uniformisé va les aider à valoriser les savoir-faire transférables que tout le monde acquiert sans en avoir conscience dans les activités ludiques, sportives ou du quotidien, comme l'esprit d'équipe, l'organisation, la planification.

Les ateliers vont permettre aux bénéficiaires de prendre conscience de leur potentiel et aux CIP de les orienter en fonction de ces dernières. Par ailleurs, l'outil propose aussi la génération automatique de CV avec les compétences identifiées lors de l'analyse de l'expérience. Un gain de temps et d'efficacité avec la centralisation de toutes les informations.

Avec Diagoriente, l'Îlot est toujours plus pertinente dans l'accompagnement des personnes éloignées du marché du travail, notamment celles ayant connu la détention.



**S'ENGAGER
AVEC L'ÎLOT**

RENFORCEZ VOTRE ENGAGEMENT EN DEVENANT MEMBRE

En devenant membre de l'Îlot, vous pouvez donner encore plus de force à votre engagement en faveur de la réinsertion de personnes en grande difficulté, notamment celles sortant de prison ou encore sous main de justice. En 2008, Monsieur Guido, donateur de l'Îlot, a souhaité devenir membre de l'association. « *J'ai surtout été touché par les efforts de l'association pour donner aux personnes ayant été condamnées à une peine, la chance de réintégrer notre société.* »

Comme Monsieur Guido, **en devenant membre de l'Îlot, vous prenez part à une mission essentielle : éloigner durablement de la récidive des hommes et des femmes au parcours souvent chaotique.** Vous leur permettez de se réinsérer, de retrouver une estime d'eux-mêmes, de s'épanouir dans le travail et de reconstruire une cellule sociale et familiale. Ainsi, vous contribuez, avec nous, à rendre la société plus sûre et plus juste. Ce combat, discret mais crucial pour le « vivre ensemble », vise à bâtir une société plus solidaire, où la seconde chance ne rime pas avec laxisme. Au contraire : l'accès à un emploi, à un logement, aux soins, et la reconstruction de liens sociaux sont des piliers pour retrouver une vie conforme aux règles de la société.

En tant que membre de l'Îlot, vous serez convié(e) à l'Assemblée générale annuelle et prendrez part aux décisions, notamment le vote du budget et du Conseil d'administration. Pour devenir membre, il vous suffit de nous faire part de votre motivation, par courrier ou par e-mail à maisons-accueil@ilot.asso.fr. La cotisation annuelle s'élève à 20 € et ouvre droit à une réduction fiscale de 75 % (dans la limite de 1 000 € de don, puis 66 % au-delà).

Devenez membre et porteur des valeurs humaines qui nous rassemblent !

TÉMOIGNAGE



▲
Pierre Audigier, ancien
« mécénat de compétences »
à l'Îlot et aujourd'hui visiteur
en prison
▼

« À l'occasion d'un mécénat de compétences, j'ai découvert l'Îlot. Ce que j'y ai trouvé particulièrement intéressant, c'est l'accompagnement global portant sur les quatre piliers sur lesquels repose la réinsertion. Ces piliers (logement, travail, lien social, santé) me servent aujourd'hui de repères dans mon engagement de visiteur de prison. Cette expérience m'a permis d'appréhender les grandes difficultés auxquelles ces hommes et ces femmes font face une fois leur peine purgée : addictions, mal-être, maladies psychiatriques, exclusion sociale... Tout cela complique considérablement leur retour à une vie normale. Aujourd'hui mon rôle de visiteur de prison est d'apporter un soutien moral aux personnes détenues et une ouverture vers l'extérieur. Cela me demande de la patience, de la bienveillance et du détachement. C'est une relation humaine précieuse, qui me conforte chaque jour dans l'importance de cet engagement, tout en restant humble sur l'impact de ces visites. »

Découvrez le témoignage complet de Pierre Audigier, flashez ce QR code.



UN DON, UNE ACTION

60 €

=

Permet de fournir **un repas, midi et soir pendant une semaine** dans notre établissement d'urgence la Passerelle.

**15 €/MOIS
PENDANT 1AN**

=

Contribue à former une personne dans l'un de nos Ateliers qualification-insertion, permettant l'**obtention d'un diplôme** dans la restauration collective.

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur le revenu (IR), votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 75 % dans la limite de 1 000 €. Au-delà et dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, la réduction est de 66 %.
Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), votre don ouvre droit à une réduction de votre IFI de 75 % dans la limite de 50 000 €.



➤ **Découvrez toute notre actualité :**

www.ilot.asso.fr

➤ **Devenez membre de l'Îlot :**

www.ilot.asso.fr/vous-engager

➤ **Devenez bénévole en nous contactant :**

benevoles@ilot.asso.fr

➤ **Rejoignez-nous sur :**

